



Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9

Téléphone : (418) 525-0040

Télécopieur : (418) 525-0740

Courrier électronique : collectif@pauvrete.qc.ca

Site Internet : www.pauvrete.qc.ca

Le 30 août 2008

Mesdames et messieurs des conseils municipaux et d'arrondissement,

En décembre 2002, l'adoption par l'Assemblée nationale de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* a soulevé l'espoir de la population québécoise : elle donnait au gouvernement les outils législatifs et institutionnels de base pour avancer vers un Québec sans pauvreté et riche de tout son monde ainsi qu'amener progressivement le Québec d'ici 2013 au nombre des nations industrialisées comptant le moins de personnes pauvres. La stratégie nationale se compose d'un ensemble d'actions mises en œuvre par le gouvernement, ses partenaires socio-économiques, les collectivités régionales et locales, les organismes communautaires et les autres acteurs de la société afin de contrer la pauvreté et de favoriser l'inclusion sociale. Voilà pourquoi nous nous adressons à vous aujourd'hui.

C'est une énorme mobilisation populaire qui a mené à la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Le Collectif pour un Québec sans pauvreté, rappelons-le, est une coalition qui s'est formée en 1998 avec l'idée qu'il fallait plus que des réformes à la pièce pour éliminer la pauvreté : il fallait une loi-cadre. Le Collectif a rassemblé les forces vives du Québec pour affirmer que la pauvreté est un obstacle à la réalisation des droits humains et que son élimination doit être une priorité de la société québécoise. La proposition de loi qu'il a présentée en 2000 a été écrite avec des milliers de citoyenNEs, dont un grand nombre vivaient la pauvreté.

Cinq ans après la mise en vigueur de cette loi, c'est la déception. Si quelques mesures bien placées ont pu améliorer pour la peine les conditions de vie des familles les plus en difficulté, elles ne leur ont cependant pas permis de sortir de la pauvreté, tandis que les conditions des personnes seules et des couples sans enfants se sont continuellement détériorées. Force est donc de constater que les progrès sont trop lents pour soutenir l'espoir que la population a mis dans la loi. Les mesures prises en vertu de la loi ne sont pas à la hauteur de ses exigences.

Pour activer les choses, nous menons aujourd'hui la campagne **MISSION COLLECTIVE : bâtir un Québec sans pauvreté**. Vous avez probablement entendu parler de cette campagne qui est en cours depuis novembre 2007. Elle propose d'agir, maintenant et fermement, dans trois champs indissociables pour éliminer la pauvreté :

- Toutes les personnes doivent avoir accès à des services publics universels de qualité;
- Le travail à temps plein au salaire minimum doit faire sortir de la pauvreté; en tenant compte du seuil de faible revenu de Statistique Canada, cela signifie un taux de 10,16 \$/heure pour 2007;
- Les protections publiques doivent garantir un revenu assurant la dignité et la santé des personnes : selon la Mesure du panier de consommation de Statistique Canada, cela signifie un revenu de 13 267 \$/an pour 2007.

Ces principes forment un tout pour avancer vers un Québec sans pauvreté.

Rappelons que le Collectif a mis en circulation une pétition, sous forme de carte postale, pour demander à l'Assemblée nationale de mettre en oeuvre l'esprit de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* et de voir à ce que le gouvernement applique ces trois principes. Partout au Québec, des personnes et des groupes répondent à l'appel lancé par le Collectif. Nous avons déjà reçu des dizaines de milliers de pétitions et des centaines d'appuis de divers organismes oeuvrant entre autres dans la défense des droits, la santé et les services sociaux ou encore des groupes religieux.

C'est pourquoi nous vous invitons aujourd'hui à apporter votre appui par la voie d'une lettre. L'appui d'arrondissements et municipalités aux prises avec une importante problématique de pauvreté doit se conjuguer à la volonté populaire. Il entraînerait un effet multiplicateur important dans la population, en démontrant que les pouvoirs politiques peuvent prendre des positions concrètes concernant la question de la pauvreté. D'autant plus que les cités et les villes se retrouvent déjà responsables d'important dossiers qui influencent directement les conditions de vie et de travail des citoyenNEs tels le logement, le transport collectif ou les loisirs. Ces services étant trop souvent sous-financés par le gouvernement du Québec, la première revendication de la campagne touche donc particulièrement les champs de compétences municipaux et vise, en outre, à faciliter et à assurer le travail adéquat des agglomérations.

Vous trouverez ci-joint le texte d'une lettre d'appui, à reproduire sur le papier à en-tête de votre municipalité / arrondissement. Veuillez la retourner au Collectif une fois signée. Nous ajouterons votre appui à la liste des appuieurs collectifs que nous publions. Nous vous invitons aussi à afficher votre appui dans vos locaux et à recueillir des signatures pour la pétition. Notre site internet www.pauvrete.qc.ca présente le texte de la pétition et fournit des documents explicatifs que vous pouvez aussi commander au Collectif.

Éliminer la pauvreté, ce n'est pas une utopie. Comme disait une des participantes à la démarche de consultation qui a précédé la campagne : « C'est réaliste, dans la mesure où ça devient un choix de société. » Choisissons-le, et ça se fera.

A handwritten signature in black ink, reading "Louise Foisy". The signature is written in a cursive, flowing style.

Louise Foisy, présidente
Collectif pour un Québec sans pauvreté

LETTRE D'APPUI à reproduire sur le papier à entête de votre organisation
(Fichier électronique disponible au www.pauvrete.qc.ca, onglet Campagne Mission collective)

[Date]

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté
165, rue Carillon, local 309
Québec, Qc
G1K 9E9

Bonjour!

Notre organisme, [nom de votre organisme], appuie la campagne **Mission collective : bâtir un Québec sans pauvreté**. Nous avons lu la pétition qui circule à ce sujet. Nous sommes d'accord avec les demandes qu'elle formule : l'accès de tous les citoyens et citoyennes à des services publics universels de qualité, la hausse du salaire minimum à 10,16 \$/heure (2007) et sa révision annuelle afin que le travail permette de sortir de la pauvreté, et la hausse des protections publiques au niveau de la Mesure du panier de consommation, soit 13 267 \$/an (2007), et leur révision annuelle, afin d'assurer la santé et la dignité des personnes.

Nous appuyons cette démarche entreprise par le Collectif pour un Québec sans pauvreté pour rappeler à l'Assemblée nationale l'esprit de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* et l'importance de l'appliquer. Nous désirons nous joindre à cette lutte qui vise à bâtir un Québec sans pauvreté.

Vous pouvez mentionner l'appui de notre groupe dans vos publications.

Bien à vous,

[Signature]

Pour [nom de l'organisme]

Organisme :
Personne contact :
Adresse :
Téléphone :
Télécopieur :
Courrier électronique :

Autres remarques :